

COMMUNE DE VALDERIES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril, les membres du Conseil Municipal de la commune de VALDERIES (Tarn), se sont réunis à vingt heures trente à la mairie dans la salle du conseil, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 03 avril 2022 conformément au Code général des collectivités territoriales.

Présents : MM. RECOULES, Vincent, BABEAU Stéphanie, COQUIN Charles, DIEUZE Michel, RICCA Pierre, CAUSSE Emilie, SUDRE Nathalie, GUERRA Christel, ABADI Richard, FARENC Jean, AUQUE Séverine, ALVERNHE Céline.

Absents excusés : GUERY David, BORDES Thomas, MASSOL Sandrine.

Secrétaire de séance : RICCA Pierre.

ORDRE DU JOUR :

- Vote du budget primitif du budget principal et des budgets annexes 2022.
- Point par la commission environnement sur la journée du 21 mai sur la biodiversité.
- Présentation d'une journée ou demi-journée habitat et énergie.
- Retour des commissions.
- Informations et questions diverses.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL

Le P.V du précédent conseil municipal daté du 31 mars 2022 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES 2022

Michel DIEUZE a présenté dans le détail aux membres du conseil les budgets primitifs du budget principal et des budgets annexes pour la période allant du 01.01.2022 au 31.01.2023.

Budget principal : En fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 824.242,66 €. En investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 485.195,71.

Budget transport : En fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 25.710 €. En investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 29.697 €.

Ces budgets primitifs ont été approuvés et votés à l'unanimité des présents.

RESTAURATION DE LA STATUE DE LA VIERGE SITUEE SUR LE TERRAIN COMMUNAL DE MUSAC

Christel GUERRA de la commission « art-culture » indique que l'association culturelle valdéroise « PARTAGE » se propose par une action collective d'entreprendre des travaux de restauration de la statue de la vierge qui se trouve sur le terrain de Musac. Cette statue avait été offerte en 1975 au Centre Social-médiathèque du Puy Saint Georges de Valdériès. Dégradée par la rouille et les

intempéries, elle nécessite des soins de préservation après avoir été déposée de son socle (décapage, sablage et peinture thermolaquée). Le devis pour le sablage s'élève à 150 €. La remise en place de la statue restaurée donnera lieu à une inauguration. Il est demandé aux membres du conseil de se prononcer sur la réalisation de ces travaux.

Tous les membres présents ont donné leur accord pour la réalisation de ces travaux de restauration.

JOURNEE SUR LA BIODIVERSITE LE 21 MAI 2022

Emilie CAUSSE de la commission « environnement-écologie » a présenté le projet d'organisation le 21 mai 2022 de 10h00 à 17h00 au jardin participatif d'une journée sur la biodiversité avec ateliers, troc de plantes et expositions (plante dangereuse ambroisie, tiques, chenilles processionnaires, café compost, culture en lasagnes, fonctionnement et préservation des ruches, fabrication de nichoirs avec les conseils de la L.P.O), apéritif offert par la mairie, repas auberge espagnole, installation des tables et chaises à la charge de la municipalité.

Tous les membres présents ont donné leur accord pour l'organisation de cette journée.

JOURNEE HABITAT ET ENERGIE

Christel GUERRA de la commission « environnement-écologie » indique que la 3CS propose aux municipalités volontaires d'accueillir sur une journée ou demi-journée un salon Habitat-Energie auquel participeraient divers partenaires (PTAB – 3CS – ASSOCIATIONS – ENEO – SICAE – ENEDIS – SDet – COOP DE SO, ...). L'organisation générale de ce salon, gratuit pour les visiteurs, sera assurée par la Communauté de Communes. La mairie d'accueil prendra en charge l'organisation matérielle et la communication auprès de la population locale. Il est demandé aux membres du conseil de se prononcer sur la candidature éventuelle de la municipalité.

Tous les membres présents ont donné leur accord pour que la municipalité accueille cet évènement.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23 h 00.

Le Maire Vincent RECOULES.